

ÉCOLE DE TECHNOLOGIE SUPÉRIEURE

PAR ÉLAINE HÉMOND

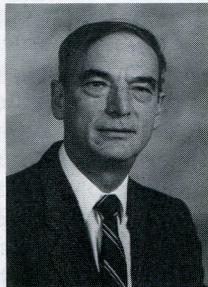
En 1994, si le modèle allemand de l'enseignement technique remplit des pages dans les médias¹ et fait rêver le milieu des affaires, l'intérêt qu'il suscite chez nous n'est pas nouveau. Dès le début des années 70, alors que l'Allemagne en était à établir son vaste réseau d'écoles supérieures de technologie, des Québécois sont allés voir ce qui se tramait au pays de l'efficacité et de la rigueur. Parmi ces éclaireurs de l'avant-garde, des promoteurs de l'Opération Sciences Appliquées (OSA), mise en branle par le ministère de l'Éducation, voyaient déjà un modèle à suivre dans les *Technische Fachhochschulen*.

Fondée en 1974, l'École de technologie supérieure de l'Université du Québec était non seulement le fruit de la remise en question professionnelle de l'OSA, mais elle s'inspirait nettement de la façon allemande de former les praticiens du développement technologique.

L'OPÉRATION SCIENCES APPLIQUÉES

Ceux qui croient que le génie est la profession de toutes les certitudes

se trompent. Non, les remises en question ne sont pas incompatibles avec la toute puissante Loi des ingénieurs. Et, il y a 35 ans, le monde du génie québécois s'interrogeait en profondeur sur son avenir en participant à l'OSA.



Étienne J. Windisch

Déjà, la profession explosait vers mille applications parfois bien loin des ponts, des routes et de la mécanique. On voyait ainsi l'ingénieur pointre son nez dans des domaines aussi différents que le biomédical, l'informatique, l'agroalimentaire... Dans des champs d'activité multipliés, les fonctions et les tâches de ce professionnel s'étendaient au point que plusieurs se demandaient si le seul qualificatif d'ingénieur suffisait à habiller cet homme-orchestre. Ainsi, le milieu de l'industrie réclamait un intervenant professionnel hybride qu'on baptisait alors technologue... et que les grandes entreprises allaient déjà chercher en Europe, faute de le trouver sur place.

Un jeune professeur de génie de la construction de l'École Polytechnique, Étienne J. Windisch, s'est alors vu confier la sous-opération OSA, qui s'intéressait aux fonctions et à la formation de l'ingénieur de demain. Détaché de son institution, il coordonnera une série d'études et de consultations qui aboutiront à la recommandation de mettre sur pied au Québec la formation de technologue. Cette formation, dispensée suivant un système coopératif très dense, devait associer études et immersion en milieu industriel.

«À mi-chemin entre le technicien et l'ingénieur, ce professionnel nous semblait appelé à combler un vide dans le milieu industriel. C'est alors

que nous avons lancé l'idée d'une école supérieure de technologie qui formerait cette espèce d'ingénieur à col bleu», rappelle Étienne J. Windisch, désormais professeur à l'École de technologie supérieure.

Quelque temps après la publication du rapport OSA, le ministère de l'Éducation confie donc le mandat de créer une telle institution à l'Université du Québec. «Bizarrement, note en riant M. Windisch, c'est la technologie que l'on qualifie alors de supérieure et non l'école, comme l'aurait voulu la sémantique.»

ÉCOLE-PILOTE

PROFIL PROFESSIONNEL HYBRIDE

Dès 1974, l'École mise donc sur une formation destinée aux techniciens issus des cégeps professionnels et propose d'offrir un nouveau produit qu'on appelle des baccalauréats en technologie. Il s'agit, dans un premier temps, de former des technologues en électricité et en mécanique. Les ingénieurs, tout comme les architectes, sont associés à la mise au point des programmes. Un comité de professionnels, issus notamment de la Ville de Montréal et d'Hydro-Québec, définit les contenus de formation de cette école-pilote dont Roland A. Dugré prend la direction.

Les premiers baccalauréats offerts à l'École ne comptent que 72 crédits. « Nous exprimions ainsi une prise en compte de la troisième année collégiale faite par nos étudiants ainsi que des stages effectués en entreprise, se souvient le professeur Windisch. La formule de nos baccalauréats se rapprochait beaucoup du modèle américain d'*engineering technologist*, alors en émergence.»

Ce nouveau professionnel que serait le technologue devait pouvoir

¹ Voir *L'Actualité*, du 15 septembre 1994, page 32.

DES ANNÉES ET DES PERSONNALITÉS

LES DIRECTEURS GÉNÉRAUX

ROLAND A. DUGRÉ	1974-1983
MARCEL E. HÉBERT (PAR INTÉRIM)	1983-1984
ALAIN SOUCY	1984-1988
ROBERT L. PAPINEAU (PAR INTÉRIM)	1988-1989
ROBERT L. PAPINEAU	1989-

comprendre les plans, les devis et les calculs des ingénieurs. Il devait pouvoir y faire, au besoin, des modifications et des ajustements dans un contexte de chantier ou d'industrie. Parallèlement, on le voulait familier avec les pratiques des différents corps de métier, habile en gestion de personnel et en communication. Bref, à l'aise n'importe où sur le chantier et dans l'usine. Le volet coopératif du programme, tout de suite amorcé, reçoit un accueil chaleureux des entreprises.

«Alors que nous étions installés très modestement dans l'édifice de *La Patrie*, sur la rue Sainte-Catherine, les étudiants autant que les professeurs étaient des pionniers, souligne M. Windisch. Ces jeunes acceptaient de venir étudier trois ans chez nous sans savoir avec certitude si ce diplôme leur donnerait une *plus value* en termes de reconnaissance professionnelle.»

PROFESSIONNELS ENTRE DEUX CHAISES

Dès les premières promotions, les finissants de l'École sont recherchés sur le marché du travail. On les

remarque pour leur débrouillardise et leur fiabilité, et les responsabilités qu'on leur confie tout de go sont souvent énormes. Étienne Windisch se souvient notamment d'un jeune finissant qui s'est rapidement retrouvé à gérer un chantier de 40 millions de dollars, lors de la construction de l'usine Alcan de La Baie.

Mais tout compétent et apprécié qu'il soit, notre technologue ne dispose officiellement que de sa carte de technicien pour se qualifier dans l'échelle des professions (et des salaires). Selon M. Windisch, le problème se posait moins dans les PME que dans la grande entreprise, où la désignation des postes répondait, et répond toujours, à des normes syndicales.

«Plusieurs voies ont alors été étudiées, rappelle M. Windisch. M. Dugré souhaitait pour sa part que l'Ordre des ingénieurs du Québec (OIQ) reconnaisse le baccalauréat en technologie comme une partie de l'ingénierie et admette les diplômés de l'École à titre d'ingénieur-technologue.» Au besoin, la direction proposait d'ajouter quelques

cours. Mais rien à faire, la requête faite à l'OIQ en mars 1977 est refusée.

On ne baisse pas les bras et, en juin 1981, un décret du gouvernement du Québec suscite beaucoup d'espoir en incluant les diplômés de l'École de technologie supérieure dans la liste de ceux qui permettent d'exercer la profession d'ingénieur au Québec. Malgré ce décret, l'OIQ refuse d'admettre en son sein les diplômés de l'École et une longue saga juridique débouchera sur l'annulation du décret, deux ans plus tard.

Tout ce débat freine, bien sûr, le développement de l'École qui, en 1985, propose une autre solution au problème de la reconnaissance professionnelle de ses diplômés. On se tourne donc vers l'Office des professions du Québec, en demandant officiellement la constitution d'une corporation professionnelle propre aux technologues. «Mais, peine perdue, personne n'a vraiment osé s'engager dans ce dossier, rappelle le professeur Windisch. Il aurait, en effet, fallu ouvrir une bataille quant aux champs de compétence et revoir la Loi des ingénieurs.»



École de technologie supérieure

Photos : ETS

modèleur, groupe ou dans un des secteurs
cristalline comme la production de
expériences, la fabrication de composants



Photos : ETS

Laboratoire d'instrumentation, génie électrique.

MENACES ET SURVIE CROISSANCE ET VITALITÉ

Pendant toutes ces années, la menace de la disparition de l'École plane, bien que, paradoxalement, ses étudiants stagiaires et ses finissants continuent d'être recherchés par les employeurs.

Enfin, au cours de son mandat comme directeur de l'École, Alain Soucy enclenche le processus qui allait le rapprocher des autres facultés de génie. Une révision des programmes est amorcée dans le but de satisfaire les conditions du Bureau canadien d'accréditation des programmes d'ingénierie (BCAPI).

Succédant à M. Soucy, Robert L. Papineau prend le relais du dossier et, après plusieurs années, le mènera à terme. Passés à 105 crédits, les quatre programmes de baccalauréat de l'École sont enfin reconnus par le BCIPI en juin 1990. Des cours de nature scientifique ainsi que de formation générale et culturelle ont été ajoutés, tout en cherchant à préserver les caractéristiques pratico-pratiques de l'enseignement du génie propre à l'École.

Avec l'accréditation du BCIPI, une nouvelle ère s'ouvre. Le 12 octobre 1990, 250 bacheliers de l'École reçoivent leur jonc d'ingénieur et sont reconnus par l'Ordre des ingénieurs du Québec.

Rapidement, la clientèle se met à croître et, par effet rétroactif, celle des

cégeps professionnels. Assortie de la garantie du titre d'ingénieur, l'alternative de poursuivre des études à l'École de technologie supérieure après un DEC gagne en intérêt. Dans la foulée, la recherche se développe et une maîtrise en technologie des systèmes est créée en 1991.

« Pas de doute, la reconnaissance de l'École comme faculté de génie à part entière lui a donné un souffle nouveau », fait remarquer Étienne Windisch. La population étudiante est passée de 1 100 étudiants en 1989 à plus de 2 400 en 1994. Le montant total des subventions et commandes a été multiplié par cinq pendant ce temps, atteignant désormais les deux millions et demi de dollars. Des programmes de coopération internationale avec des institutions universitaires de France, du Viêt Nam, de Chine et du Bénin ont été mis sur pied.

S'il se réjouit de ces succès, le professeur Windisch déplore toutefois la disparition des technologues dans le milieu du génie. Le vide entre le technicien et l'ingénieur, qui avait motivé la création de l'École au début des années 70, voilà qu'il apparaît à nouveau. Philosophe, l'ingénieur-pionnier n'a pu s'empêcher de sourire quand, récemment, il a entendu à la télévision un directeur de cégep réclamer la mise sur pied de la formation de technologue...

En octobre dernier, le président de l'Ordre des ingénieurs du Québec, Bernard Lamarre, présidait la collation des grades de l'École de technologie supérieure. Depuis 1990, après un contentieux de près de 15 ans avec la puissante corporation professionnelle, les diplômés de l'École sont des ingénieurs à part entière.

« Non seulement nos diplômés sont-ils des ingénieurs reconnus, mais ce sont des professionnels marqués par la formation ancrée dans la pratique que nous continuons à offrir », précise Robert L. Papineau, le directeur général de l'École. « Si, au fil des ans, nous avons enrichi nos programmes de baccalauréat de façon à fonctionner comme une véritable école de génie, nous avons très peu cédé quant aux ingrédients de la formation de base préconisée au début. Nos ingénieurs gardent encore la particularité d'être des ingénieurs d'application pour l'industrie et c'est, pour eux comme pour nous, une formule gagnante. »

UN INGÉNIEUR DÉSIRABLE

Aujourd'hui, le succès de l'École de technologie supérieure est corroboré par un projet de déménagement dans des locaux plus vastes car, depuis quatre ans, sa clientèle a été multipliée par 148%! De plus, en dépit d'une récession économique de plusieurs années, on n'a pas à courir après les stages rémunérés en entreprises. La présence sur les chantiers et dans l'industrie d'étudiants déjà rodés à la pratique est même recherchée par les employeurs.

D'ailleurs, tout indique que les diplômés de cette école de génie chôment peu. En effet, alors même que les jeunes ingénieurs québécois grossissent désormais les rangs des chômeurs, 92 % des récents diplômés de l'École occupent un emploi en génie ou étudient à temps complet. La dernière étude *Relance* met aussi en évidence que la rémunération annuelle moyenne des diplômés de 1991 s'élève à près de 42 000\$. De quoi faire rêver bien des jeunes et des moins jeunes!

Familière dans le milieu des industriels et des entrepreneurs, l'École de technologie supérieure demeure toutefois encore peu connue des jeunes. S'adressant uniquement aux diplômés des techniques physiques du cégep professionnel, elle vise une clientèle très ciblée. « Compte tenu que le choix de faire des études techniques se fait souvent dès la 3^e ou la 4^e année du secondaire, c'est à ce moment que l'élève doit prendre conscience de l'existence de l'École... et de la possibilité de s'engager sur une voie de formation qui intègre le collégial et l'université », note le directeur. Ce cursus intégré, que certains théoriciens de l'éducation prônent désormais, remonte à 20 ans à l'École.

DIPLÔMÉS AU SECTEUR PROFESSIONNEL SEULEMENT

Pour une fois, la ségrégation ne se fait pas à l'avantage des diplômés collégiaux issus des sciences pures. Tout auréolés qu'ils soient de la formation collégiale jugée la plus difficile, l'École de technologie supérieure ne les accepte pas dans ses rangs. « Impossible, dit M. Papineau. Tout notre concept pédagogique s'articule avec la formation acquise au cégep dans une technique physique. Et l'arrimage ne se fait pas n'importe comment. Le jeune qui, par exemple, possède un diplôme d'études collégiales en génie civil, ne pourra s'inscrire dans un programme de baccalauréat en génie mécanique. Le seul programme qui lui sera ouvert est le baccalauréat en génie de la construction. »

Rigide peut-être, le système a toutefois le mérite d'être cohérent. Et, si les jeunes du secondaire ignorent souvent l'existence de cette voie qui assure une porte de sortie convenable à la fin du cégep, les étudiants du cours collégial professionnel, eux, la connaissent. « Dans certaines techniques physiques offertes au cégep nous attirons jusqu'à 22% des finissants de tout le Québec », précise le directeur, qui voit là un apport con-

cret au développement technologique du pays.

La formule d'enseignement coopératif caractérisant l'École justifie également l'obligation pour les étudiants d'avoir terminé une technique collégiale. « Nous faisons, en effet, le marketing de nos stages en assurant les industriels que les étudiants accueillis chez eux auront déjà une compétence technique. » Les stagiaires arrivent donc chez les employeurs en maîtrisant non seulement des connaissances, mais aussi des savoir-faire. Ainsi, pour un étudiant en première année au programme de génie de la construction, l'arpentage n'est pas une notion apprise dans les livres. Il en a déjà fait. De la même façon, l'étudiant de génie mécanique en stage dans une PME saura, au besoin, mettre la main de façon efficace aux opérations d'usinage. Dans la course aux stages que se disputent désormais les différentes facultés de génie, on ne s'étonne pas que certains chefs de service d'entreprises lorgnent particulièrement l'École.

UNE PHILOSOPHIE INÉDITE DU GÉNIE

Lui-même ingénieur, docteur en génie industriel, le directeur actuel de l'École de technologie supérieure n'a pas eu de mal à adhérer à la vision appliquée

du génie qui a présidé à la naissance de l'École. « Trop souvent, dans les facultés de génie, on prend quelqu'un qui a une bonne tête et on lui bourre d'abord le cerveau de mathématiques, de physique et d'informatique, déclare M. Papineau de façon imagée. S'il a démontré qu'il pouvait survivre, on lui permet ensuite d'aborder des cours de génie. » À l'École de technologie supérieure, l'approche est différente. « Nous avons constaté que des gens très brillants préfèrent aborder les sciences dans un contexte d'application, dit-il. C'est pourquoi nous amenons nos étudiants à acquérir les notions plus abstraites du génie en touchant, en expérimentant, en manipulant. »

Des institutions américaines et allemandes ont d'ailleurs choisi de faire cheminer leurs étudiants dans le même sens, c'est-à-dire en partant de la pratique pour aller vers la théorie. De telles conceptions se heurtent pour l'instant à la rareté des professeurs possédant à la fois la formation supérieure requise en contexte universitaire et la nécessaire expérience de l'industrie. L'École n'échappe pas à ce dilemme.

DES PROGRAMMES DE 1^{ER} CYCLE

En 1994, l'École de technologie supérieure offre quatre programmes de génie issus de ses quatre program-



Robert L. Papineau



Laboratoire d'automatisation et contrôle, génie mécanique.

mes initiaux en technologie. Ces programmes sont des baccalauréats en génie de la construction, en génie électrique, en génie mécanique et en génie de la production automatisée. Tous sont conçus selon la formule d'alternance travail-études où, au cours de leurs trois années d'études universitaires, les étudiants participent à trois projets coopératifs qui durent de quatre à huit mois. La rémunération pour ces stages en entreprise varie généralement de 1 700 \$ à 2 000 \$ par mois.

« Si le contenu de ces programmes se situe dans la continuité de la formation collégiale des étudiants, précise M. Papineau, nous offrons aussi un éventail de cours optionnels qui leur permet de s'orienter vers le sous-secteur de leur choix. » L'étudiant en génie électrique peut, par exemple, faire une concentration en technologie de l'information ou en commande industrielle, comme l'étudiant en génie mécanique peut opter pour une spécialisation en production ou en conception mécanique.

Des quatre programmes de baccalauréat, celui en production automatisée est le seul qui permet d'accueillir des clientèles issues de plusieurs champs de formation du cégep professionnel. « Dans ce programme, nos étudiants peuvent avoir un DEC en techniques mécaniques, en techniques électriques ou en informatique, explique le directeur. La première année permet de compléter la formation des individus et de les amener à un niveau commun de connaissances. »

Quelques programmes de certificat sont également offerts par l'École, dont l'un, en gestion et assurance de la qualité, se donne au Cégep de Lévis-Lauzon et, bientôt, en Abitibi-Témiscamingue.

MAÎTRES ET DOCTEURS EN GÉNIE

Au Québec, les maîtrises en génie ont fait couler beaucoup d'encre. Études trop longues, peu de clientèle, main-d'œuvre bon marché pour les professeurs chercheurs...

Là aussi, l'École de technologie supérieure a proposé une nouvelle

façon de voir les choses. « Nous avons mis au point une maîtrise en technologie des systèmes dont l'objectif est de former des spécialistes aptes à assurer le développement de nouvelles technologies et leur transfert vers l'industrie, explique le directeur. Nous ne tenons pas nécessairement à faire de nos diplômés de maîtrise des chercheurs brevetés dans le monde universitaire. »

Le programme de 45 crédits comporte 30 crédits de cours, alors que les 15 autres sont consacrés à un projet d'application en génie électrique, en génie mécanique ou en génie de la production automatisée. « Beaucoup ont du mal à situer notre maîtrise entre les deux pôles habituels que sont la maîtrise en sciences appliquées, qui tourne surtout autour d'un projet de recherche, et la maîtrise professionnelle, constituée uniquement de cours. En fait, au second cycle comme au premier, la philosophie coopérative de l'École est très présente. « Par exemple, note M. Papineau, l'un de nos étudiants à la maîtrise réalise actuellement son projet d'application chez Pratt & Whitney, sous la supervision d'un de nos professeurs qui intervient en collaboration avec les ingénieurs de l'entreprise. »

Parallèlement à la maîtrise en technologie des systèmes, une seconde, en génie de la construction, chemine actuellement au ministère de l'Éducation, pour approbation finale. Également dans le moule coopératif, un projet de programme de doctorat en génie appliqué pourrait aussi bientôt voir le jour. D'après M. Papineau, des partenaires industriels ont d'ores et déjà accepté le principe d'une étroite collaboration. Là encore, c'est hors du pays qu'il faut trouver le modèle, et la Corée est dans la lunette de l'équipe conceptrice du programme.

RECHERCHE ET PERFECTIONNEMENT

Inexistante il y a quelques années, la recherche a fait un pas de géant en six ou sept ans. « Nous sommes passés de peu de choses à une moyenne de 45 000 \$ par professeur », se réjouit le directeur, qui compte bientôt

rejoindre la moyenne québécoise des facultés de génie actuellement de 75 000 \$.

La formation continue, qu'on appelle perfectionnement à l'École, est devenue un secteur d'activité vigoureux et rentable. « En ayant adopté l'approche entreprise privée qui facilite les formalités et les horaires à nos clients, nous rejoignons désormais plus de 2 000 professionnels québécois chaque année. » Au cœur de ces séminaires: les préoccupations de l'ingénieur en exercice concernant, par exemple, l'autoroute électronique, le dessin assisté par ordinateur, le contrôle statistique de la qualité... Puis un secteur en émergence: la formation sur mesure en entreprise.

Non, en 1994, l'École de technologie supérieure n'est plus le maillon délicat du réseau de l'Université du Québec. « Loin de là, notre école est en pleine croissance », estime son directeur. M. Papineau déplore toutefois que son institution soit encore une entité mal connue, même au sein du réseau. « Il est vrai que notre identité, bien différente de celle des autres établissements, ne facilite pas les choses, ajoute-t-il. Ainsi, lorsque l'on parle de nous, on se trompe souvent de bassin de comparaison. Par exemple, même si nous œuvrons aux 1^{er} et 2^e cycles, nous avons peu de choses en commun avec une institution universitaire à vocation générale. Même si nous partageons avec l'École nationale d'administration publique le fait d'être une école professionnelle, nous en différons beaucoup, notamment du fait qu'elle œuvre exclusivement au 2^e cycle. De plus, notre présence à Montréal crée également de la confusion; on nous croit souvent rattachés à l'UQAM. »

En dépit de cette singularité qui pose parfois des problèmes de compréhension au sein du réseau, l'École de technologie supérieure doit beaucoup à l'Université du Québec, conclut Robert Papineau. « Si nous sommes encore là après toutes ces années difficiles, c'est en grande partie grâce au soutien constant du Siège social. »

Dans certaines facultés de génie, le partenariat avec l'industrie peut sans doute se permettre d'être accessoire. Ce n'est pas le cas à l'École de technologie supérieure où l'arrimage université-entreprise est plutôt une raison d'être. Son enseignement se fonde, en effet, sur l'alternance de sessions de cours et de stages rémunérés.

Ainsi, on ne s'étonnera pas de voir que la moitié de son Conseil d'administration soit composée de membres socioéconomiques, et qu'au sein de la Commission des études se trouvent trois représentants de l'industrie. « De tels liens influencent profondément notre école, dit le directeur. Ce n'est pas un hasard si, dans notre façon de travailler, nous privilégions la souplesse, l'efficacité et la rigueur. »

Le système biénergie qui alimente l'École se traduit par l'intensité des aller-retour que font, pendant trois ans, les étudiants entre l'université et l'entreprise. Environ 850 stages se font annuellement en entreprise. Pour cela, l'École dispose d'une banque d'hôtes industriels et d'employeurs potentiels qui dépasse les 2 000 noms. De ce nombre, environ 550 d'entre eux accueillent chaque année des stagiaires ou embauchent des diplômés.

« Il y a cinq ans, je craignais que la difficulté de trouver des stages pour nos étudiants ne soit un facteur

limitatif de croissance, rapporte le directeur Robert L. Papineau. Ce ne fut pas le cas et, en pleine période de récession économique, nous avons plus que doublé le nombre de nos stages annuels », ajoute-t-il, en attribuant à son prédécesseur Alain Soucy le mérite d'avoir créé à l'École une direction des relations avec l'industrie.

LES ENTREPRENEURS À L'UNIVERSITÉ

Dans le carnet d'adresses des amis de l'École, on compte donc de multiples grandes entreprises, dont Gaz Métropolitain, Bell Canada, Hydro-Québec, Canadair, Pratt & Whitney, General Motors, Spar Aérospatiale, CAE, Bell Hélicoptères, Rolls Royce et la compagnie Hervé Pomerleau ne sont que quelques-unes.

Les PME n'en sont pas absentes. Au contraire, elles représentent même une mine de possibilités pour les étudiants et les jeunes diplômés qui y trouvent l'occasion de mettre à profit rapidement leur sens de l'innovation. Ainsi, récemment, le finissant Éric Pelletier, stagiaire au sein de la compagnie Aqua Vision de Montréal, s'est fait remarquer en développant un appareil novateur en matière de photographie sous-marine. Résultat : cette PME compte désormais un ingénieur de l'École au sein de son équipe permanente et ouvre ses portes à deux autres étudiants stagiaires. En

fait, plus de 25% des diplômés de l'École œuvrent aujourd'hui dans une entreprise de moins de 50 employés.

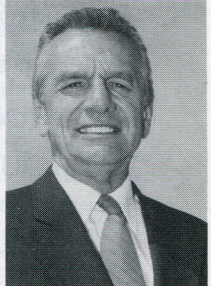
JACQUES BOURBEAU, TECHNOLOGUE AVANT LA LETTRE

Si un homme peut personnaliser les amis de l'École, c'est bien Jacques Bourbeau, le président du Conseil d'administration de SNC-Shawinigan inc. (membre du Groupe SNC-Lavalin). Outre le fait qu'il ait accueilli de nombreux stagiaires de l'École au sein de ses équipes de travail, son style d'entrepreneurship colle tout à fait à la philosophie de cette institution. D'ailleurs, en 1985, ce technologue autodidacte recevait un doctorat *honoris causa* de l'Université du Québec, sous l'égide de l'École de technologie supérieure, et était présenté comme un modèle aux étudiants.

Ayant appris son métier sur le tas, comme apprenti en arpentage et en dessin après ses études secondaires, Jacques Bourbeau fut à l'emploi d'Hydro-Québec pendant près de 20 ans, avant de fonder le Groupe Dessau et associés, une firme de consultants composée de 150 ingénieurs, technologues et spécialistes de la transformation, du transport et de la distribution d'énergie électrique.

Bien avant que l'École ne soit reconvenue comme une faculté de génie, M. Bourbeau avait misé sur la qualité de ses technologues. « J'ai toujours eu beaucoup de respect, dit-il, pour ces gens qui arrivaient sur le terrain, prêts à prendre la direction d'une équipe. » Sa foi en l'École, M. Bourbeau l'a ensuite propagée chez Lavalin qui, chaque année, octroie une bourse à un étudiant de l'École qui effectue un retour aux études après avoir été sur le marché du travail.

En 1994, les modèles d'arrimage entreprise-université réussis ne se trouvent pas tous en Allemagne ! Si on ne le sait pas encore dans les médias et les ministères, sur les chantiers et dans l'industrie, c'est bien connu !



Jacques Bourbeau

SNC-Shawinigan



Laboratoire de CAO, génie de la production automatisée.